



**Ecole élémentaire Françoise Dolto**  
6 chemin de Maintèue  
69650 Saint-Germain-au-Mont-d'Or  
*Téléphone* : 04 78 91 22 44  
*Mail* : [ce.0690858h@ac-lyon.fr](mailto:ce.0690858h@ac-lyon.fr)



# Conseil des délégués de classe

*Jeudi 25 Janvier 2018*

Pour commencer cette réunion, Monsieur VRAY rappelle les missions des délégués de classe : *porter la voix de tous les élèves de la classe, afin qu'elle soit entendue pour améliorer au quotidien, notre école.*

Les élèves délégués reçoivent leur « Carte de Délégué » qui officialise leur élection.

Ce premier conseil est mené par Monsieur VRAY mais les prochains seront menés par deux élèves de cycle 3 : un responsable de conseil et un secrétaire. Monsieur VRAY pourra aider si besoin et pour apporter les précisions ou les réponses aux questions.

## **Propositions des classes :**

→ **CP Mme DAVIER** : *Mettre des toupies, des Monopoly Juniors, un Mille-bornes, des petites voitures avec un circuit, une caisse de livres dans le coin jeux. Les élèves de CP nous ont expliqués qu'ils souhaitaient avoir plus de jeux dans leur coin de classe pour plus jouer.*

Le conseil pense que les propositions doivent concerner toutes les classes. Donc l'idée est bonne mais pas seulement pour la classe.

→ **CP Mme LAMBERT** : *Un coin de jeux calmes : dessins, puzzles, jeux de société, jeux de magie...*

→ **CE1 M VRAY** : *Prévoir des zones de jeux « calmes » dans la cour ( jeux de société, kapla, livres.....)*

Le conseil a décidé à l'unanimité de mettre en place une action en lien avec ces trois propositions : **UNE ZONE JEUX**

Il a défini les règles, le fonctionnement et le lieu de cette nouvelle zone.

- Le lieu : La zone jeux se situera entre les portes des classes de Messieurs Besnard et Vray. Elle sera délimitée par des plots verts.

- Les caisses : Il a été décidé de mettre dans les caisses des Kaplas, des petites voitures avec un circuit, des casse-têtes et des livres.

Les jeux de société, la pâte à modeler n'ont pas été choisis car ces jeux ne sont pas très adaptés à la cour de récréation.

- Règles d'utilisation : Les délégués ont décidé qu'il fallait mettre en place un règlement pour définir les règles d'utilisation.

### **Règlement de la ZONE JEUX :**

- Respecter le matériel des caisses
- Après avoir joué aux jeux, je dois tout ranger dans la bonne caisse.
- L'accès à la ZONE JEUX aux permis bleu et vert et avec un planning par niveau de classe.

Les élèves délégués de Mme Vallejo sont d'accord pour s'occuper de réaliser l'affiche du règlement de la zone.

La zone jeux ne sera pas mise en place lors des jours de mauvais temps pour prendre soin des jeux.

### **Le conseil de délégués demande aux élèves d'être respectueux des jeux.**

- Responsables de la zone : 4 élèves délégués vont s'occuper de mettre en place et de ranger la ZONE JEUX.

- LUNDI et JEUDI : les élèves délégués de CM1 ( Mme LEMOIS)

- MARDI et VENDREDI : Les élèves délégués de CM2 ( Mme DUFFAUT)

→ **CE1 Mme ACCARY** : Reboucher les trous de la cour et avoir un bac à sable.

→ **CE2 Mme VALLEJO** : Enlever les graviers et remplacer la terre par un revêtement synthétique.

- Le conseil des délégués a approuvé ces deux propositions. L'idée du bac à sable n'a pas été retenue car le conseil a pensé que le sable ne resterait pas dans le bac et que les élèves auraient du sable partout.

- Monsieur Vray : j'ai pris en compte la demande des deux classes. Je ferai la demande à la mairie au nom du conseil de délégués.

→ **CE2 Mme LAY** : plus de relations avec la maternelle : lecture, aide, cour de récréation partagée...

- Le conseil des délégués trouve que l'idée est bonne mais que plusieurs classes vont déjà lire des histoires en maternelle. Les élèves de CE2 peuvent essayer de voir avec une maitresse de maternelle pour faire la même chose.
- Monsieur Vray : Les récréations communes pourraient être une bonne idée mais la réalisation semble compliquée : temps de récréation, danger pour les petits de se faire bousculer...

→ **CM1 Mme LEMOIS** : Organiser des classes vertes.

- Monsieur Vray : J'entends la demande des classes. Je rappelle simplement que la décision de faire une classe verte appartient à chaque enseignant. Il faut savoir que cela demande beaucoup de temps et de travail aux enseignants. De plus, une classe verte coûte relativement chère. Malgré tout, nous entendons la demande de la classe.

→ **CM1 - CM2 M BESNARD** : Ouvrir la BCD aux heures de récréation.

→ **CM2 Mme DUFFAUT** : Possibilité d'aller à la BCD pendant les récréations.

- Le conseil des délégués a trouvé l'idée très bonne de permettre aux élèves de pouvoir lire pendant les récréations..
- Monsieur Vray : L'idée de pouvoir lire en récréation est vraiment très bonne. En revanche, l'accès à la BCD impose la présence d'un adulte ce qui semble pour l'instant compliqué à mettre en place. En réponse à cette demande, nous pouvons mettre une caisse avec des livres dans la nouvelle ZONE JEUX. Si des élèves ont des propositions de livres ou peuvent amener des livres non utilisés à la maison pour la mise en place de cette caisse de lecture, pas de soucis. Nous pourrons par la suite réfléchir à d'autres idées pour permettre la lecture dans la cour de récréation.

Fin du conseil des délégués à 15h05

Le prochain conseil aura lieu fin Mars / début Avril.

